



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Lois

Question écrite n° 53358

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur l'application de la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires. En effet, il semblerait que le texte d'application prévu par l'article 34, I, de ladite loi, concernant la formule d'indexation des taux variables, n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu en la matière.

Texte de la réponse

Le décret d'application prévu par l'article 34, I, 1°, de la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires a fait l'objet de discussions informelles avec le secteur. Il a été soumis au comité consultatif de la législation et de la réglementation financières et va être soumis au comité des finances locales très prochainement avant sa transmission au Conseil d'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53358

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2014](#), page 3150

Réponse publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 10078